

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE COISE

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME (PLU) ET DU SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX  
PLUVIALES (SDGEP)

**Du Mardi 31 MAI 2022 à 9H00 au Jeudi 30 JUIN 2022 à 17h00**

Par arrêté du 9 Mai 2022, Mr le maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur les projets de révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de COISE et du schéma directeur des eaux pluviales (SDGEP).

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de Coise, au 3, impasse de la mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture suivants :

- Le Mardi : 9h – 12h,
- Le Jeudi : 13h30 – 17h
- Le Samedi sauf 1<sup>er</sup> et dernier samedi du mois : 9h – 12h

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté gratuitement sur un poste informatique dédié en Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels susvisés.

Il sera également consultable sur le site internet de la commune avant l'enquête publique, et pendant toute la durée de celle-ci, à l'adresse suivante : <https://coise.fr/revision-du-plu-2020/>

Les informations pourront être demandées auprès de la Commune.

Les projets de révision du PLU de Coise et le SDGEP ne sont pas soumis à évaluation environnementale suite aux décisions de l'autorité environnementale en date du 28 Mars 2019 et du 4 Novembre 2021.

Le Président du Tribunal administratif de Lyon a désigné M. BONNAND Maurice en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête papier en mairie de Coise aux jours et heures habituels, ou les adresser par écrit, avant la date de clôture, à :

**Monsieur M. BONNAND Maurice – Commissaire enquêteur**  
**Enquête publique relative à la révision du PLU de Coise et Schéma directeur des eaux pluviales**  
**Mairie, 3, Impasse de la mairie 69590 COISE**

Le public pourra également formuler ses observations écrites à l'adresse électronique suivante, à l'attention du commissaire-enquêteur : [plu-coise@registredemat.fr](mailto:plu-coise@registredemat.fr)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de COISE les :

- Jeudi 2 Juin de 14H à 16H ;
- Mardi 14 Juin de 9 H à 11H ;
- Samedi 18 Juin de 9H à 11H ;
- Jeudi 23 Juin de 14H à 16H ;

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal de Coise se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU et du SDGEP de la commune de Coise. Il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision du PLU et du SDGEP en vue de cette approbation.

**Renseignements :** Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal n° 46/2022 du 9 Mai 2022 affiché à la Mairie de Coise, au lieu habituel d'affichage.

Toute information relative à la révision du PLU peut être demandée auprès de la Commune.